



VILLE D'ORANGE

JE MAINTIENDRAI

REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN

ORGANISE PAR LA VILLE A LA MEDIATHEQUE AMEDEE DE PONTBRIANT

Nom : Prénom : Catégorie :
Numéro de téléphone : Mail

Présentation

Un concours de dessin est organisé par la Commune d'Orange, à la **Médiathèque Amédée de Pontbriant** à l'occasion de l'exposition sur les Pompiers.

Article 1 : Ce concours gratuit est ouvert à toute personne.

Il se déroulera pour l'année 2025 du mardi 9 septembre 2025 au samedi 15 novembre 2025 et se clôturera par la remise des prix au mois de novembre.

Il sera réparti en 3 catégories :

- C1 : Adolescents (de 12 à 15 ans)
- C2 : Enfants (jusqu'à 11 ans)
- C3 : Collectif (primaires)

Article 2 : Le dessin présenté sera sous un format de 24*32 cm, sur papier « Canson » de 180 gr/m². Chaque candidat présentera un seul et unique dessin et renoncera à ses droits patrimoniaux. **Le nom, le prénom, la catégorie ainsi que son numéro de téléphone seront à retransmettre au dos du dessin.**

Article 3 : Les dessins seront soumis à un jury composé du personnel de la Médiathèque, service organisateur de l'évènement et de Sapeurs-Pompiers d'Orange. Plusieurs prix et récompenses seront attribués. Les dessins sélectionnés seront présentés au public lors de la remise des prix. Cette cérémonie fera l'objet d'une publication dans un quotidien régional.

Place G. Clemenceau - B.P. 187 - 84106 Orange Cedex - Vaucluse

Tél. : 04 90 51 41 41 - Fax. : 04 90 34 55 89 - Site internet : www.ville-orange.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire d'Orange

Article 4 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement qui devra être signé et remis à la Médiathèque. Le dessin ainsi que le règlement seront à ramener directement à la Médiathèque, au plus tard le samedi 15 novembre 2025 pour délibération (date limite de candidature).

Article 5 : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés en présence des membres du jury lors d'une cérémonie organisée à la Médiathèque.

Tous les participants y sont conviés.

Les lauréats absents pourront retirer leur prix à la Médiathèque dans un délai d'un mois.

Pour toute information complémentaire s'adresser à la Médiathèque, rue des Princes d'Orange, BP 141, 84100 Orange, aux heures d'ouverture ou par téléphone au 04.90.51.19.18.

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Le/ /

**REGLEMENT A RETIRER
A L'ACCUEIL**

Le présent règlement a été adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2025